

MOISENAY

Au coeur de l'Ancoeur



MAGAZINE MUNICIPAL

**NUMERO 5
JUIN 2025**



L'édito du maire



Chères Moseniennes, chers Moseniens,

Dans un village comme le nôtre, préparer l'avenir ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande de la vision, de l'écoute et du bon sens. Depuis le début du mandat, nous avons fait le choix **d'inscrire nos actions dans le temps**, en pensant autant à demain qu'à aujourd'hui.

Une de nos priorités cette année : **donner toute leur place aux jeunes**. Avec la création du Conseil Municipal des Jeunes, nous voulons leur offrir un vrai rôle dans la vie de la commune, les écouter, les impliquer, et leur faire découvrir la citoyenneté de manière concrète.

Avancer, c'est aussi savoir où mettre notre énergie et nos moyens. **Nous priorisons nos projets en fonction des financements** disponibles et des besoins du terrain.

Vous l'avez sans doute constaté, la nouvelle boulangerie *Aux saveurs de Moisenay* n'est pas seulement un commerce : c'est devenu un lieu de rencontre, de discussions, un peu le cœur battant du village. Et c'est exactement **ce que nous aimons à Moisenay : des lieux vivants, qui rassemblent**.

Dans ce nouveau numéro du magazine, nous vous présentons quelques **projets importants** que nous allons mener **pour cette dernière année de mandat**. Ils viennent concrétiser une démarche construite avec vous, pas à pas :

- une halle pour non sédentaire, un sanitaire public, la réfection de la rue du Clos Saint Martin, la réfection du cheminement piéton depuis l'impasse de la Grange à la Place de l'Eglise, installation d'une borne de recharges pour véhicules électriques, étude de diagnostic de l'église Saint Martin, étude de stationnement et de circulation...

Un petit mot enfin sur les réseaux sociaux. Ils font partie de notre quotidien, bien sûr, mais ils **ne remplaceront jamais une vraie discussion**. La commune, ce n'est pas un mur Facebook. C'est un lieu de vie, de services, de décisions, parfois complexes, souvent discrètes, mais toujours prises dans l'intérêt général. Et pour en parler, rien ne vaut une vraie rencontre, car un clic ne remplacera jamais une poignée de main !

Alors si vous avez une question, une remarque, une idée : **poussez la porte de la mairie, nous serons toujours là pour en parler**. De mon côté, j'ai choisi de ne pas répondre aux commentaires anonymes ou aux pseudos. Je crois profondément que le respect, ça passe par l'échange direct, à visage découvert.

Et puis franchement, ça fait toujours plus plaisir de parler avec quelqu'un autour d'un café... qu'avec un pseudo qui s'appelle « TontonRâleur ».

À bientôt ici ou là dans le village, et toujours à votre écoute.

Bien à vous.

Geneviève Varoqui,
Votre maire



Je vous souhaite un bel été
Geneviève

SOMMAIRE

Les finances	Page 4 à 6
Le CCAS	Page 7
Le SIRP - Le CMJ	Page 8
Notre école	Page 9
La bibliothèque	Page 10
Du côté de la CCBRC	Page 11
Notre Boulangerie	Page 12
Environnement - Au quotidien - Actus	Page 13 à 14
Travaux - Projets - Sécurité	Page 15 à 18
Vie associative	Page 19 à 25
État civil - Urbanisme - Entreprises - Tourisme	Page 26
Paroles des groupes	Page 26 à 27



"Moisenay au coeur de l'Ancoeur" - Bulletin Municipal - Juin 2025 édité par la Mairie de Moisenay, rue de la boucle, 77950 Moisenay
Téléphone : 01 64 81 21 00 - Courriel : mairie@moisenay.fr

Site internet : mairie-moisenay.com - Page Facebook : Commune de Moisenay - Instagram : [commune_de_moisenay](https://www.instagram.com/commune_de_moisenay)
Directrices de la publication : Geneviève VAROQUI, maire - Catherine DURANT, adjointe - Rédaction : équipe municipale
Photos : Marie Delaune - Services techniques - Mairie - Mise en page : Catherine DURANT, adjointe
Impression : IMPRIMERIE ARTISANALE, 8 route Nationale 7, BARBIZON
Téléphone : 01 64 81 22 10 - Fax : 01 64 81 22 19 - Courriel : devis@imprimerieartisanale.com
Tirage : 680 exemplaires

LES FINANCES

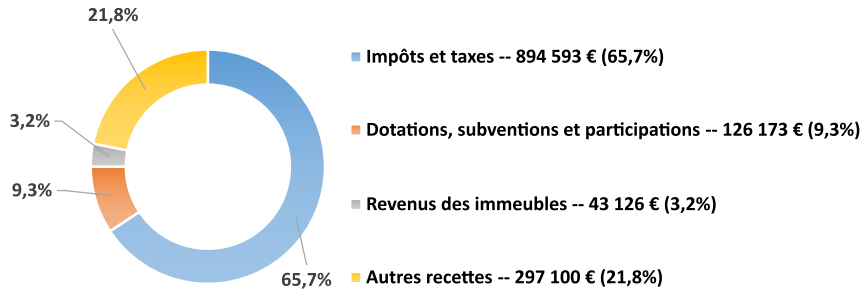
ANNEE 2024 : Le résultat financier

Le compte administratif 2024

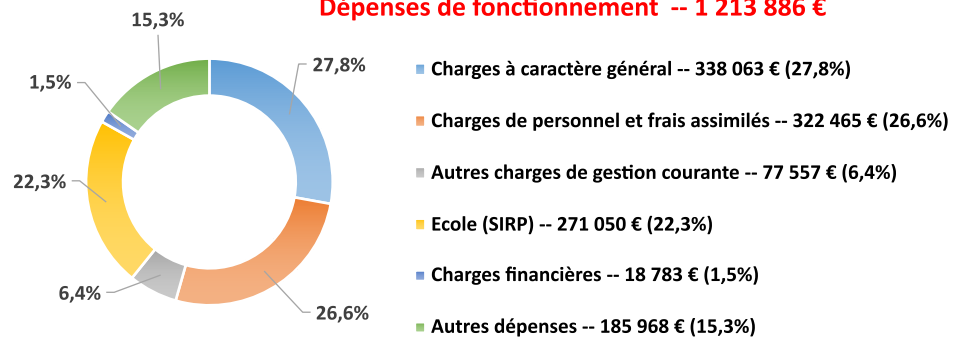
Le document budgétaire appelé « compte administratif » retrace les recettes et les dépenses réelles d'un exercice (année civile) que ce soit en section de fonctionnement ou d'investissement.



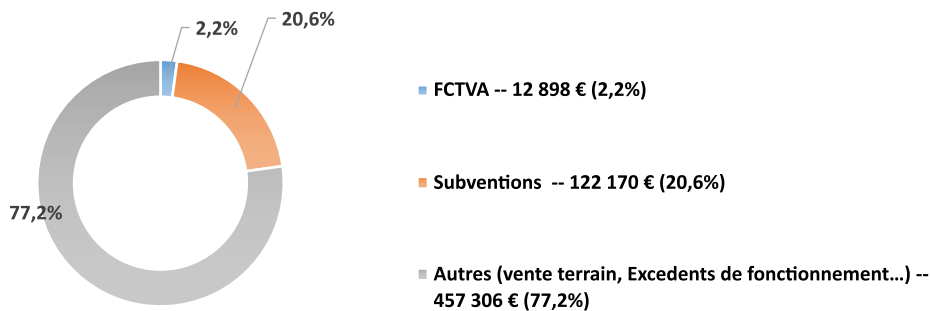
Recettes de fonctionnement -- 1 360 992 €



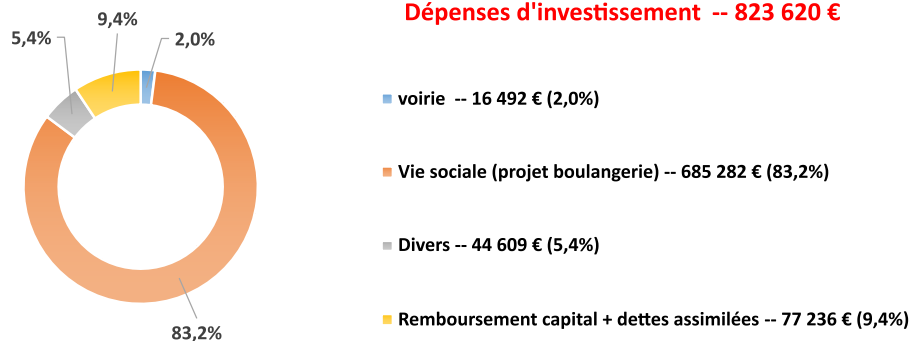
Dépenses de fonctionnement -- 1 213 886 €



Recettes d'investissement -- 592 374 €



Dépenses d'investissement -- 823 620 €



Les excédents des années antérieures aussi bien en fonctionnement qu'en investissement ne sont pas comptabilisés dans les résultats.

LES FINANCES

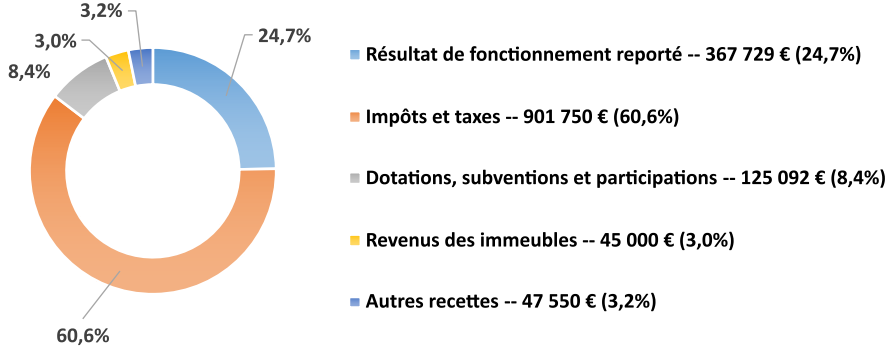
ANNEE 2025 : La prévision financière

Le budget primitif 2025

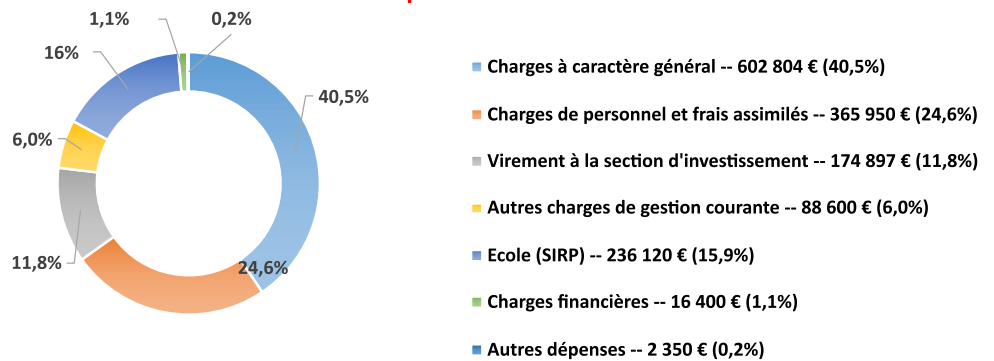
Délibération du conseil municipal du 11 avril 2025.

Une vue des dépenses et recettes prévisionnelles 2025 est donnée par section et par nature, ci-après :

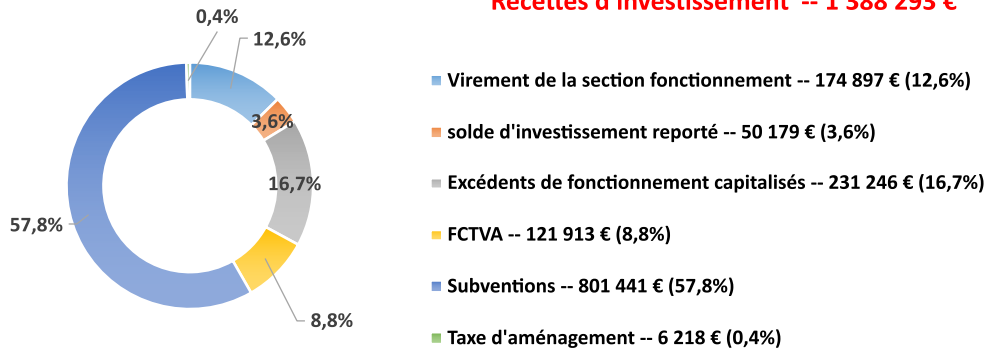
Recettes de fonctionnement -- 1 487 121 €



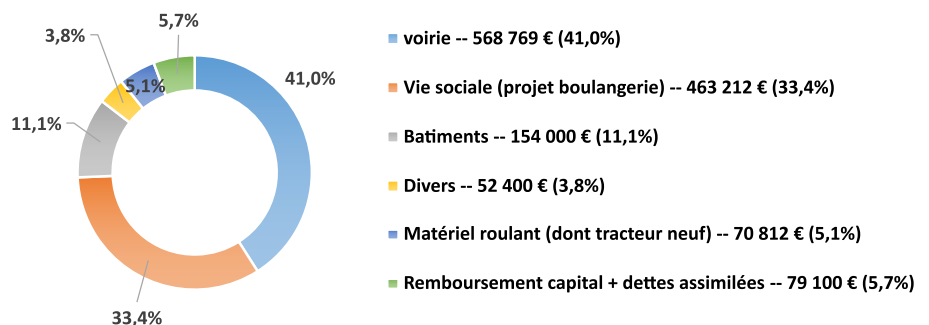
Dépenses de fonctionnement -- 1 487 121 €



Recettes d'investissement -- 1 388 293 €



Dépenses d'investissement -- 1 388 293 €



Le budget est consultable en mairie. Pour de plus amples informations, il est toujours possible de prendre un rendez-vous.

LES FINANCES

Budget 2025 : Une gestion saine au service de notre village

Notre commune aborde l'année 2025 avec un budget construit autour d'une vision claire : investir dans des projets concrets et utiles pour les habitants, tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité.

Grâce à une gestion rigoureuse, notre capacité d'autofinancement (CAF) reste stable, ce qui témoigne de notre solidité financière. Cette année encore, nous avons su faire face à des hausses de dépenses ciblées sans compromettre notre équilibre budgétaire.

En 2024, la participation communale au SIRP a augmenté de 35 % (passant de 201 000 € à 271 000 €), un effort significatif en faveur du bien-être de nos élèves. Malgré cela, la stabilisation des prix de l'énergie et la maîtrise des autres postes de dépense ont permis de dégager une capacité d'autofinancement brute d'environ **147 000 €**, dédiée à la réalisation des projets inscrits au budget 2025.

Des projets ambitieux mais responsables

Les projets programmés pour 2025 visent à renforcer l'attractivité, le cadre de vie et les services de notre village de caractère. Ils sont tous conçus dans un esprit de faisabilité, de réalisme financier et de bon sens.

Ils seront largement soutenus par :

- le **Contrat rural** (prise en charge de 70 % des montants HT, plafonné à 500 000 €),
- le **FER** (prise en charge de 50 % des montants HT, plafonné à 100 000 €),
- et d'autres aides ciblées, comme celle du **SDESM** pour les bornes de recharge électrique.

Principaux travaux prévus en 2025 :

- **Voirie** : poursuite de la rénovation avec la réfection de la rue du Clos Saint Martin, la sécurisation de la rue de l'École, et la rénovation de l'allée de la Grange.
- **Commerce de proximité** : réalisation d'une halle, de sanitaires publics et d'un escalier d'accès aux futurs logements au-dessus de la boulangerie.
- **Complexe sportif** : réparation de la toiture et remplacement des ouvrants pour améliorer la performance énergétique.
- **Mobilité durable** : création de deux places équipées d'une borne de recharge électrique sur le parking du complexe sportif (subvention SDESM).
- **Matériel communal** : achat d'un tracteur neuf pour renforcer les moyens des services techniques.
- **Patrimoine** : étude diagnostic de l'Eglise Saint Martin qui aboutira sur un plan de financement pluriannuel, pour un cout de 11 175 € subventionnables à hauteur de 80% par la DRAC et le Département.

Certains projets ont été engagés au vu des subventions reçues, d'autres sont en cours d'examen par nos partenaires publics (Région et Département). Ils seront réalisés dans le respect des capacités financières de la commune.

Contrat rural 2025

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT € HT
OPERATIONS DE VOIRIE (1)	296 698,10
N°1 - rue du Clos St Martin	187 599,60
N°2 - Sécurisation piétonne - Rue de L'Eglise / Impasse de la Grange	109 098,50
OPERATIONS DE CONSTRUCTIONS (2)	171 684,02
N°3 - Halle pour marché alimentaire	85 842,01
N°4 - Sanitaire public	44 336,90
N°5 - Complexe sportif - travaux d'urgence	41 505,11
TOTAL 1 + 2 HT (3)	468 382,12
TOTAL 1 + 2 TTC	562 058,54

SUBVENTION CONTRAT RURAL 2025	
Département : 30%	140 514,64
Région : 40%	187 352,85
TOTAL (4)	327 867,49
A charge de la commune HT (3 - 4)	140 514,63
TVA (sur 3)	93 676,42
A charge de la commune TTC (5)	234 191,05
TOTAL TTC(4 + 5)	562 058,54

FER 2025

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT € HT
Complexe sportif	48 046,80
Réfection partielle de l'étanchéité de la toiture	
MONTANT TTC	57 656,16

SUBVENTION FER	
Département : 50%	24 023,40
A charge de la Commune HT	24 023,40
TVA	9 609,36
A charge de la Commune TTC	33 632,76
TOTAL TTC	57 656,16

FER : Fonds d'Equipement Rural

LE CCAS

Le CCAS à vos côtés : rappel des aides disponibles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service de proximité essentiel, à l'écoute des habitants de la commune. Son rôle est de soutenir les personnes en difficulté, les aînés, les familles à revenus modestes ou encore les personnes en situation de handicap.



Afin de mieux vous faire connaître les dispositifs existants, voici un rappel des principales aides proposées par le CCAS :



- **Aide à la cantine scolaire** : une participation peut être accordée en fonction des revenus, afin d'alléger le coût des repas pour les enfants.
- **Aide au BAFA** : pour encourager les jeunes à partir de 16 ans à se former à l'animation. Aide financière plafonnée à 300 € sur présentation de facture acquittée.
- **Aides financières ponctuelles** : pour faire face à des difficultés passagères (factures impayées, frais de santé, besoins urgents, etc.), après étude du dossier.
- **Aide à la constitution de dossiers** : accompagnement dans les démarches administratives (CAF, retraite, logement, etc.).

Si vous êtes concerné ou connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de ces aides ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS en mairie pour prendre rendez-vous au 01.64.81.21.00.

Un moment de convivialité pour nos aînés

Cette année, le CCAS compte 186 habitants de plus de 70 ans qui bénéficient de 2 temps forts annuels :

– **Le colis de Noël**, remis en main propre lors d'un moment chaleureux : les bénéficiaires peuvent choisir de repartir avec leur colis ou de rester sur place pour partager un goûter convivial

– **Le repas de printemps**, occasion de se retrouver autour d'un bon repas, dans une ambiance festive et amicale.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, la distribution est assurée à domicile par les membres du CCAS eux-mêmes, aussi bien pour le colis de Noël que pour le repas de printemps. Une attention toute particulière est portée à chacun.



LE SIRP - LE CMJ



Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) Moisenay - Saint-Germain-Laxis

Le SIRP œuvre chaque année pour garantir aux enfants un cadre scolaire de qualité, à travers un soutien logistique, humain et financier. Ce maillon indispensable du service public local joue un rôle essentiel dans l'organisation scolaire des deux communes.

Chaque année, le SIRP consacre un budget conséquent pour soutenir les activités et le fonctionnement des écoles. Voici un aperçu des principales contributions financières et des moyens humains engagés :

Transport scolaire et sorties :

- Une participation annuelle de 12 100 € est dédiée aux transports liés aux diverses sorties scolaires :
 - 4 000 € pour un voyage scolaire annuel.
 - 4 100 € pour la prise en charge des trajets vers les piscines
 - 4 000 € (500 €/classe) pour les sorties scolaires.

Fournitures scolaires :

Le SIRP alloue 50 € par élève, pour un total de 194 élèves, afin de contribuer à l'achat de fournitures scolaires, représentant un effort financier de 9 700 €.

Encadrement des enfants :

Derrière le bon fonctionnement du SIRP, il y a une équipe d'agents engagés qui accompagne les enfants tout au long de la journée scolaire. Ce sont 12 agents qui assurent l'encadrement des enfants tout au long de la journée en dehors du temps scolaire, en garderie et en restauration.

- 2 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) accompagnent les enseignantes pour les plus petits des classes de maternelles
- 2 agents en cuisine assurent la préparation des repas.
- À Saint-Germain-Laxis, 3 agents accompagnent les enfants au restaurant du Logis Formation à l'heure du déjeuner et assurent leur surveillance jusqu'à la reprise des classes à 13h45.
- À Moisenay, 5 agents encadrent les enfants sur le temps du midi ainsi qu'en garderie le matin et le soir

Ces agents assurent une présence rassurante et structurante pour les enfants, et jouent un rôle clé dans le lien entre les familles, les écoles et les communes.

Le 8 mai nous avons procédé à l'installation du Conseil Municipal des jeunes.



En présence des parents et des membres du Conseil Municipal, chaque membre du CMJ a reçu son diplôme et les écharpes ont été remises aux 8 délégués choisis par l'ensemble des jeunes.

Ces représentants des jeunes de Moisenay se réuniront régulièrement, en présence des conseillers municipaux en charge du CMJ, pour proposer des idées et des projets. Ainsi, le CMJ a eu pour première mission le choix du thème du char du prochain 14 juillet.



NOTRE ÉCOLE



✚ Cette année scolaire s'est déroulée sous le thème du « Voyage dans le temps ». Tout au long de l'année, les élèves ont découvert les différentes époques historiques à travers des monuments, techniques, œuvres artistiques ou littéraires.

Début juin, les classes de maternelle ont pu visiter le château de Vaux le Vicomte et bénéficier d'un atelier pédagogique « Princes et Princesses » où chacun a pu revêtir un costume et parader dans les salons d'apparat !

Les classes d'élémentaire se rendront également au château fin juin pour visiter les jardins à la française.

✚ Pour les classes de CP, CE1/CE2 et CE2, ce projet s'est concrétisé en mars par une classe découverte de 5 jours en Dordogne, à la découverte du mode de vie des hommes de la Préhistoire. Au programme, de belles visites : une forteresse et abri troglodytique à La Roque Saint-Christophe, la grotte de Rouffignac dite « grotte aux cent mammouths », le parc du Thot mais surtout le Centre International de l'Art Pariétal, copie intégrale de la grotte de Lascaux (appelé « Lascaux IV »). Les élèves ont également pu réaliser différents ateliers d'initiation aux techniques de la Préhistoire : peinture rupestre, chasse au propulseur, confection de bijoux, fouille archéologique... Plein de beaux souvenirs et de bons moments partagés ! L'équipe enseignante remercie chaleureusement tous ceux qui ont permis la réussite de ce projet.



✚ L'année scolaire est toujours ponctuée de projets et célébrations : les élèves ont fêté le Carnaval le 4 mars (Mardi Gras). Faute de défilé dans la rue cette année, les élèves ont défilé dans la cour ! Le 7 avril, a eu lieu la fête du 100^{ème} jour de classe de l'année. L'occasion pour les élèves de la GS au CE2 de participer à des défis autour du nombre 100 et de partager un bon goûter !



✚ Les beaux jours reviennent, les élèves investissent de nouveau le jardin et les espaces potagers.



✚ Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont en cours. Les futurs élèves de PS seront reçus à l'école par l'équipe enseignante le mercredi 2 juillet pour une visite de l'école et une première rencontre avec l'équipe enseignante.

✚ En collaboration avec l'APE, la kermesse aura lieu le samedi 28 juin de 13h30 à 17h30 dans la cour de l'école. Nous vous y attendons nombreux ! Une matinée portes ouvertes précédera cet après-midi convivial : ce sera l'occasion pour les parents de découvrir les belles réalisations et les moments forts de l'année scolaire.



LA BIBLIOTHÈQUE

Le Café des Livres : entre lecture et ateliers

Réouverte en juin 2023, la bibliothèque municipale offre à ses adhérents un large éventail de livres, régulièrement renouvelé grâce au réseau de lecture publique de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux dont elle fait partie.



L'équipe est composée de 8 bénévoles dont 2 nouveaux membres, Séverine et Didier, arrivés cette année qui ont rejoint Annie, Chantal, Elisabeth, Evleyne, Marthe, Michelle.



Vous avez un peu de temps libre ? Vous avez envie de participer aux actions culturelles ? Vous aimez les ateliers créatifs ? Si vous souhaitez intégrer cette équipe, vous pouvez contacter la mairie.

Les bénévoles proposent régulièrement des ateliers pour les enfants : ateliers badges, ateliers contes, ateliers tapis narratif,



UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE VERS VOS BIBLIOTHÈQUES : le portail du Réseau de Lecture publique est en ligne !

C'est une grande nouveauté pour les habitants du territoire. Plus qu'une simple vitrine, ce nouvel outil devient un véritable guichet unique pour accéder aux collections, aux services et à la programmation culturelle de toutes les bibliothèques du réseau.

#BIBLIOTHÈQUE



Le Réseau de Lecture publique rassemble 19 bibliothèques qui ont choisi de travailler ensemble, en mutualisant leurs ressources et leurs idées. Leur mission : proposer aux usagers une offre culturelle toujours plus riche, diversifiée et accessible. Ce réseau, c'est la promesse d'un accès élargi à la lecture et à la culture pour tous, des plus jeunes lecteurs aux passionnés de toujours.

Un site web commun et centralisé :

- Un catalogue complet du réseau, consultable à tout moment.
- Réservation en ligne des documents qui vous intéressent
- Accès à un agenda des événements culturels organisés par les bibliothèques : lectures, ateliers, expositions, spectacles...
- Gestion de votre compte personnel, suivre vos emprunts, prolonger vos prêts ou encore mettre de côté des documents.

S'inscrire

L'inscription en médiathèque est **obligatoire** pour emprunter des documents. Elle donne lieu à une **carte unique et nominative**, valable un an de date à date, dans toutes les bibliothèques du réseau. Inscription disponible sur place ou en ligne.

19 bibliothèques partenaires du Réseau : Blandy-les-Tours • Bombon • Champdeuil • Chaumes-en-Brie • Crisenoy • Echoubouldains • Évry-Grégy-sur-Yerre • Féricy • Fouju • Grisy-Suisnes • Guignes • Moisenay • Ozouer-le-Voulgis • Saint-Méry • Sivry-Courtry • Soignolles-en-Brie • Solers • Yèbles

NEW
NEW
NEW
NEW

INTRAMUROS : Recevez les infos près de chez vous, en avant-première !

Besoin d'un contact, d'une info locale ou de consulter l'agenda de votre commune ? Envie de suivre l'actualité ou d'accéder facilement aux services près de chez vous ? IntraMuros, c'est l'appli à télécharger dès maintenant pour tout savoir en un seul endroit !

Entièrement gratuite, IntraMuros permet de retrouver l'essentiel des informations du quotidien qui concernent votre commune et plus largement du territoire : fil d'actualités, annuaires et agenda culturel, commerces, associations, santé, scolarité, jeunesse, permanences d'accueil et quantité d'informations pratiques liées aux services publics. Interactif, IntraMuros permet aussi d'envoyer des informations via un système d'alerte auprès des habitants.

Habitants, professionnels ou touristes, IntraMuros permet de recevoir les informations jusqu'à 50 km autour de sa commune.

Les 31 communes de la CCBRC sont disponibles sur l'application IntraMuros, accessible gratuitement sur Google Play Store et l'Apple App Store.



briedesrivièresetchâteaux.fr

NOTRE BOULANGERIE



2022

2021 - 2022 : début du projet "Coeur de bourg" avec pour objectif l'acquisition et la réhabilitation d'une bâtisse de 1789 située entre la rue de l'Ecole et la place de l'Eglise pour y installer une boulangerie, commerce indispensable à notre village.

2023 : c'est le temps des études, des dossiers administratifs, des recherches de subventions.....



2024 : le chantier est lancé ! Au fil des semaines, la bâtisse est transformée et le futur commerce prend vie.

22 mars 2025 : Inauguration officielle de la boulangerie Aux Saveurs de Moisenay, en présence de Sébastien Lime, secrétaire général de la préfecture de Seine et Marne, Anne Chain-Larché, vice présidente du Sénat et du conseil régional d'Ile de France, Jean-François Parigi, président du département de Seine et Marne, Jean-Louis Thiériot Député de la 3ème circonscription de Seine et Marne, Christian Poteau, président de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, des représentants des brigades de gendarmerie du Châtelet en Brie et de Melun, ainsi que des représentants de VEOLIA qui nous a apporté son soutien dans une opération de mécénat.



12 avril 2025 : ouverture de la boulangerie pâtisserie "Aux Saveurs de Moisenay". C'est avec beaucoup de fierté que nous avons accueilli nos nouveaux boulangers Khaled et Zedin Zallouzi,



12 avril 2025 -7h : c'est le jour J



ENVIRONNEMENT - AU QUOTIDIEN - ACTUS

Signalétique communale : une mise à jour pragmatique au service de tous

La mise à jour ciblée de la signalétique directionnelle a consisté à actualiser les informations sur les mâts existants, sans engager de travaux de remplacement avec un seul nouveau dispositif.



Cette démarche répond à une nécessité simple : refléter avec précision les évolutions du tissu local, notamment l'ouverture de la boulangerie récemment installée.

La mise à jour de la signalétique participe pleinement à l'amélioration du cadre de vie, à la lisibilité des espaces publics et à l'attractivité du centre-bourg, au bénéfice des habitants comme des visiteurs. Elle s'inscrit dans la volonté municipale de maintenir un territoire accueillant, fonctionnel et cohérent.

Une démarche simple, claire et budgétairement raisonnable, au service de la lisibilité de l'espace public et du quotidien des habitants.



Cimetière : pensez au renouvellement de vos concessions funéraires !



Si vous disposez d'une sépulture au cimetière communal dont la concession est arrivée à terme ou si vous avez dans votre entourage des personnes dans cette situation, nous vous invitons à vous rapprocher du service Etat-Civil de la mairie (01 64 81 21 00 ou mairie@moisenay.fr) afin de régulariser et renouveler la durée du titre de propriété.

Un affichage en mairie et cimetière ainsi qu'une publication sur le site internet de la commune recensant les concessions échues et arrivant à échéance sera effectué à ce titre. Les tombes concernées seront prochainement matérialisées par un panneau blanc.

A défaut de renouvellement, la commune peut procéder à la reprise de la concession et réattribuer le terrain à un autre concessionnaire. Il en sera de même pour les concessions en état d'abandon.

Un nouveau mobilier urbain au service de la détente et du lien social

Un nouveau mobilier urbain va bientôt voir le jour près de la place de l'église : un tour d'arbre en bois, pensé comme un espace de repos pour tous.



Installé à l'ombre d'un arbre existant, ce banc circulaire offrira aux personnes âgées, promeneurs ou randonneurs un endroit pratique pour souffler. Situé à deux pas de la boulangerie et du bar/restaurant, il vient renforcer l'attractivité et la convivialité du centre-bourg.

Confort, nature et lien social : un petit aménagement, mais un vrai plus pour le quotidien.

Accessibilité renforcée au complexe sportif et culturel : une nouvelle place de stationnement PMR



Dans le cadre de notre engagement pour une commune plus inclusive et accessible à tous, une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été aménagée au complexe sportif et culturel.

Cette réalisation s'inscrit dans la continuité des aménagements déjà entrepris, notamment la mise en place d'une rampe d'accès équipée d'un garde-corps pour sécuriser et faciliter l'entrée au bâtiment. Située à proximité immédiate de cette rampe, la place PMR permet un cheminement direct, sûr et conforme aux normes d'accessibilité.

Ce nouvel aménagement marque une étape supplémentaire dans notre volonté de rendre l'espace public plus fonctionnel et équitable.

ENVIRONNEMENT - AU QUOTIDIEN - ACTUS

Urbanisme : préserver l'âme de notre village

Depuis 2024, notre village a franchi une étape importante en adoptant un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Jusque-là, nous étions régis par le Règlement National d'Urbanisme (RNU), qui s'appliquait de façon plus générale. Désormais, avec le PLU, nous disposons de règles adaptées à notre territoire, pensées pour préserver le caractère rural et l'identité de notre commune.

Ce document fixe les règles d'aménagement et de construction dans chaque secteur du village. Il permet d'encadrer les projets tout en veillant à ce que notre cadre de vie reste cohérent, respectueux de l'environnement et du patrimoine local.

Ainsi, avant toute intervention sur votre propriété — qu'il s'agisse d'une construction, d'une modification extérieure, d'une clôture ou d'un abri — il est indispensable de déposer une demande d'autorisation. Selon la localisation, notamment près de bâtiments ou zones protégés, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) peut également être requis.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous guider. N'hésitez pas à le contacter avant d'entamer vos démarches. Mieux vaut anticiper que régulariser après coup !

Ensemble, faisons en sorte que notre village conserve ce qui fait sa beauté et son authenticité.

Ce qu'il faut retenir : avant de commencer des travaux, pensez à vérifier si une autorisation est nécessaire :

- **Déclaration préalable de travaux** : pour les ravalements, clôtures, abris de jardin, extensions de faible superficie...
- **Permis de construire** : pour les constructions ou agrandissements de plus grande ampleur.
- **Avis ABF obligatoire** : si votre propriété est située dans un périmètre de protection patrimoniale (monuments historiques, zones classées...).

Service Urbanisme – Mairie

Téléphone : 01.64.81.21.00

Email : urbanisme@moisenay.fr



Achat d'un nouveau tracteur pour les agents techniques en remplacement de celui existant.



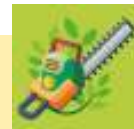
La commune vient de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur destiné aux agents du service technique.

Cet investissement vient remplacer l'ancien tracteur, âgé de 38 ans, qui malgré de nombreuses réparations, ne répondait plus aux exigences actuelles de sécurité, de fiabilité et de performance.

Grâce au **soutien financier de la Région**, qui a accordé une subvention couvrant 60% du coût total hors taxes, la commune a pu renouveler cet équipement essentiel dans des conditions avantageuses.

Plus moderne et polyvalent, ce nouveau matériel permettra aux agents d'assurer dans de meilleures conditions l'entretien des espaces verts, des voiries communales, ainsi que les interventions saisonnières

comme le déneigement ou l'enlèvement des déchets sauvages encore trop nombreux sur la commune.



L'entretien des haies et des arbres : un geste essentiel pour notre cadre de vie

Les haies et les arbres jouent un rôle essentiel dans notre environnement. Ils embellissent nos rues, préservent la biodiversité, et contribuent à la qualité de l'air. **Cependant, leur entretien est primordial pour garantir la sécurité, le bien-être de tous, et le respect des réglementations en vigueur.**

Les haies et les arbres non entretenus peuvent rapidement devenir source de désagréments :

- ****Sécurité**** : Les branches qui débordent sur les voies publiques ou privées peuvent gêner la circulation des piétons, des cyclistes et des véhicules.
- ****Confort**** : Une végétation trop dense peut empiéter sur les propriétés voisines ou bloquer la lumière naturelle.
- ****Santé des plantes**** : Un entretien régulier permet d'éviter les maladies et de favoriser une croissance harmonieuse.

En tant que propriétaire ou locataire, **vous êtes responsable de l'entretien des végétaux situés sur votre terrain.**

Voici quelques points importants à retenir :

- ****Hauteur des haies**** : Dans les zones résidentielles, il est recommandé que les haies ne dépassent pas 2 mètres de hauteur pour éviter tout conflit de voisinage.
- ****Élagage des arbres**** : Les branches doivent être coupées si elles débordent sur le domaine public ou chez vos voisins. Elles ne doivent pas obstruer les trottoirs ni gêner la circulation.
- ****Périodes d'entretien**** : Privilégiez l'élagage hors période de nidification pour préserver les oiseaux qui nichent dans vos arbres et haies.
- ****Recyclez les déchets verts**** : Pensez à déposer vos branches et feuilles dans la benne à déchets verts (ateliers municipaux) ou utilisez-les pour créer du compost naturel.

L'entretien des haies et des arbres est une responsabilité individuelle qui contribue à un cadre de vie agréable pour tous. En prenant soin de votre végétation, vous participez activement à la préservation de notre environnement commun.

TRAVAUX - PROJETS - SECURITE

Sécurité Routière : Installation de Radars Pédagogiques dans notre Commune

Dans un souci d'amélioration de la sécurité pour tous les usagers de la route, deux radars pédagogiques sont en cours d'installation. L'origine de ce projet repose sur les travaux menés par la Commission Sécurité.

Cette initiative vise à sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et à encourager une conduite plus responsable sur l'ensemble du territoire communal.

Les radars pédagogiques sont des dispositifs électroniques qui affichent la vitesse des véhicules en temps réel. Contrairement aux radars sanctionnant les excès, **ces équipements ont une vocation éducative** : ils permettent aux automobilistes de prendre conscience de leur allure et de corriger leur comportement si nécessaire. Leur affichage clair et immédiat agit comme un rappel visuel des limitations en vigueur, notamment dans les zones sensibles.

Deux emplacements ont été identifiés pour l'installation de ces radars pédagogiques :

- Le premier radar sera installé rue des Buttes, juste avant le rond-point situé au niveau du cimetière.
- Le second radar sera implanté route de Courtry, une fois les travaux sur le réseau d'eau achevés.

Ces sites ont été choisis en raison de leur fréquentation importante et de la nécessité d'y renforcer la vigilance des conducteurs.

L'objectif de cette démarche est clair : **réduire les vitesses excessives, limiter les comportements dangereux et renforcer la tranquillité publique.**

L'installation de ces radars pédagogiques s'inscrit dans une démarche globale et cohérente de prévention et de sécurité routière. Nous appelons chacun à faire preuve de responsabilité, à respecter les limitations de vitesse, et à participer activement à la construction d'un environnement sûr et apaisé pour tous.



Aménagement du carrefour du Petit Moisenay : une priorité pour nos écoliers

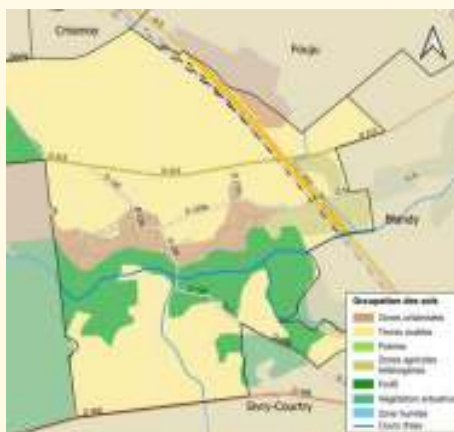
Sur recommandation de la commission sécurité, le carrefour formé par la rue des Buttes, la rue de Champeaux, la rue Brulard et la rue des Sirènes a été réaménagé afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus situé à proximité et emprunté par de nombreux enfants. L'intervention a consisté à modifier l'implantation des « stop » avec une pré signalisation temporaire pour informer les automobilistes du changement.

Cet aménagement vise à renforcer la sécurité des usagers des transports tout en améliorant la lisibilité de l'intersection.



Lancement d'une étude sur le stationnement et la circulation

Dans nos villages, **la circulation et le stationnement sont des enjeux quotidiens**. Voies étroites, absence de trottoirs, véhicules garés de manière anarchique... La situation peut parfois devenir problématique, tant pour les piétons que pour les automobilistes.



Pour mieux comprendre les habitudes, identifier les points sensibles et envisager des solutions concrètes, la commission Sécurité va lancer une étude sur la circulation et le stationnement. Dans certaines rues, des tracés au sol ont été réalisés pour structurer le stationnement ; ailleurs, des bandes jaunes ont été peintes pour signaler les zones à éviter. Mais ces mesures, si utiles soient-elles, ne peuvent constituer une solution durable à elles seules.

Cette étude visera donc à proposer une organisation plus claire et partagée de l'espace public. Et pour qu'elle soit vraiment efficace, les habitants doivent y être associés : qui mieux que vous, usagers quotidiens, pour faire remonter les besoins concrets et les réalités du terrain ?

Si vous souhaitez prendre part à cette **démarche participative**, faites-vous connaître dès maintenant en mairie. Le moment venu, vous serez invité à contribuer aux réflexions aux côtés du bureau d'études.

Construisons ensemble une circulation plus fluide et un stationnement mieux organisé pour tous !

Investir pour notre avenir

Une commune solidaire, durable et ambitieuse

Améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir, tel est la volonté constante d'**Investir pour demain**, avec une gestion financière responsable, des partenariats solides, un cap clair avec pour seul objectif de faire de notre village un territoire accueillant, fonctionnel, et résolument tourné vers l'humain et le cadre de vie.

Des projets structurants pour 2025 : Un contrat rural ambitieux pour une commune en mouvement et Un fonds d'Équipement Rural (FER) pour soutenir les équipements en rénovation

En 2025, notre commune franchit une nouvelle étape dans son engagement pour un cadre de vie de qualité, une transition énergétique responsable et des services publics modernisés.

Grâce à un **contrat rural** porté avec conviction, nous mobilisons une enveloppe de près de 500 000€ HT, cofinancée à 70 % par la Région et le Département. Ce partenariat nous permet de mener des projets ambitieux, sans compromettre la stabilité budgétaire de la commune.

■ **Contrat rural : le financement en chiffres HT**

- Estimation total des travaux : 468 500 € HT
- Cofinancement public : 70 %
 - Région : 30 %
 - Département : 40 %
- Reste à charge HT pour la commune : 30 %

❖ **Sécurité et mobilités douces : des aménagements de voirie tournés vers les usagers**

Les projets de voirie visent à sécuriser les mobilités, fluidifier les circulations et valoriser les espaces publics.

- **Rue du Clos Saint Martin** : aménagement en zone de rencontre 20 km/h, avec création de stationnements.

- **Rue de l'École – Impasse de la Grange** : création d'un cheminement piéton sécurisé et paysager, entre l'église et les équipements publics.

■ **Objectifs des aménagements de voirie**

Plus de sécurité pour les piétons
Meilleure cohabitation des mobilités
Accès facilité aux services et commerces

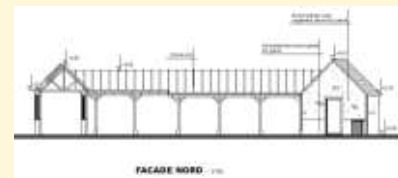


❖ **Bâtiments publics : confort, transition énergétique et dynamisme local, de nouveaux équipements tournés vers l'avenir**

- **Une halle artisanale** en pierre et bois sera construite place de l'Église, pour accueillir producteurs et artisans locaux, conformément au permis de construire.

- Cet espace inclura un **sanitaire public** moderne, accessible et automatisé.

- Le complexe sportif et culturel bénéficiera d'une **rénovation thermique** (remplacement des ouvrants extérieurs).



TRAVAUX - PROJETS - SÉCURITÉ

■ Pourquoi une halle artisanale ?

- Soutenir l'économie locale
- Créer du lien entre habitants
- Renforcer l'attractivité du centre-bourg

Travaux d'urgence – Toiture du gymnase : Une réponse urgente pour préserver notre patrimoine sportif

■ FER : le financement en chiffres :

- Montant estimé total : 48 000 € HT
- Subvention attendue (FER) : 50%
- Reste à charge HT pour la Commune : 50%

La commune fait face à une **urgence technique** : l'état critique du toit-terrasse du complexe sportif, où l'étanchéité défaille provoque d'importantes infiltrations d'eau.

Les travaux prévus :

- ✓ Reprise complète de l'étanchéité
- ✓ Pose d'un isolant multicouche
- ✓ Couverture en aluminium ou zinc
- ✓ Réfection des liteaux, tuiles et faîtage



Une stratégie claire, une commune en action

Ces projets traduisent une ambition forte et responsable :

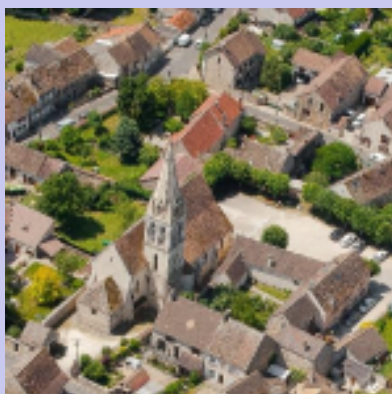
- Anticiper les besoins
- Entretenir durablement nos équipements
- Agir pour un développement local harmonieux

En mobilisant les dispositifs de financement, en planifiant rigoureusement chaque intervention, nous affirmons une gestion solide, tournée vers l'avenir et au service des habitants.

**« Ces investissements répondent aux besoins d'aujourd'hui
et construisent le cadre de vie de demain. »**

Fidèle Ahouansou – conseiller municipal délégué aux travaux

🏰 L'église Saint-Martin : une nouvelle étape vers sa restauration



La commune lance en 2025 un **diagnostic complet** de l'église Saint-Martin, classée Monument Historique depuis 1899. Cette étude, est confiée à l'agence SCALA (architecte du patrimoine) dont les compétences ont été validées par la Conservatrice des monuments historiques de Seine-et-Marne. Elle permettra d'évaluer l'état du bâtiment, de chiffrer les travaux à prévoir et de bâtir un **programme pluriannuel de restauration**.

L'église, datant du XII^e siècle, est un témoin remarquable de notre patrimoine, avec son clocher orné d'une flèche et ses clochetons en pierre.

Le **diagnostic** (coût : 11 175 € HT) pourra être **subventionné** à 40 % par la DRAC et 40% par le Département, soit 80%.

Réfection de voirie : des priorités établies dans l'intérêt des riverains

Depuis le début du mandat, la municipalité a fait de la réfection des voiries une de ses priorités, en concentrant ses efforts sur les axes les plus directement impactants pour le quotidien des habitants. Cette approche s'est traduite par des choix guidés par l'usage réel et les besoins exprimés localement.

Ainsi, la rue des Galernes a fait l'objet d'une réfection importante suivie de la rue de l'Ancoeuil. En 2025, c'est la rue du Clos Saint-Martin qui bénéficiera d'une intervention similaire, dans la continuité de cette politique volontariste de proximité.

Et la rue des Marronniers ?

Cette voie, bien que particulièrement détériorée, est une **artère traversante**, non résidentielle. Son état préoccupant avait déjà été identifié dans les mandats précédents, avec une étude menée dès 2018, restée sans suite. Conscients de l'importance de cet axe, **dès 2021**, des démarches concrètes ont été engagées auprès du Département.

C'est en effet dans ce contexte qu'a émergé l'**idée d'un échange de voiries** : transférer la rue des Marronniers au domaine départemental, en contrepartie de l'intégration dans le domaine communal des **rue de la Boucle et rue du Jubilé**, actuellement départementales.

Ce projet répond à une réalité du terrain : cette voie, empruntée par les **bus urbains et les transports scolaires aux mêmes horaires de sortie d'école**, est aussi utilisée par **de nombreux poids lourds**, orientés par leur GPS comme itinéraire de transit entre les villages voisins. La gestion de cette voirie devenait dès lors stratégique pour garantir à la fois la sécurité des usagers et une meilleure régulation du trafic.



Une première étape a été franchie avec la **réalisation, par le Département, d'une étude de circulation** pour évaluer le flux de véhicules sur la rue des Marronniers. Ces échanges ont permis le lancement, puis la finalisation fin 2024, **d'une étude de faisabilité détaillée**, incluant plusieurs scénarios d'aménagement et leurs estimations financières.

Une vision au-delà du mandat

Ce type de projet complexe, impliquant plusieurs collectivités, **ne peut être mené sur un seul mandat**. À travers cette approche, nous affirmons notre volonté de **préparer l'avenir**, au service de tous les habitants, avec des choix guidés par la cohérence, la responsabilité et l'intérêt général.

Être élu, c'est aussi **avoir une vision à moyen et long terme** : poser les fondations de projets structurants, même si leur réalisation s'inscrira dans un futur mandat. Nous agissons aujourd'hui pour permettre à la commune de **prendre en main ses infrastructures** avec cohérence, sécurité et ambition.

VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'Elèves de Moisenay Saint Germain Laxis



Une belle année 2024-2025 pour l'APE qui a proposé aux enfants et aux familles de l'école des actions festives !

Petite rétrospective de la fin d'année 2024 et du début d'année 2025 :

– **Octobre 2024** : Le loto de l'APE a remporté cette année un grand succès auprès des habitants de Moisenay, de Saint-Germain-Laxis mais aussi des villages aux alentours ! Un moment convivial qui a rassemblé près de 200 personnes. L'APE remercie à cette occasion toutes les entreprises et généreux donateurs pour leur contribution.

– **Décembre 2024** : La vente des sapins, des chocolats de Noël et de gâteaux ainsi que la participation de l'APE au marché de Noël de l'école de Moisenay, organisé par l'équipe enseignante de Moisenay ont permis de récolter des bénéfices au profit des projets menés pour les enfants.

Les bénéfices de ces actions ont permis de participer au financement du voyage scolaire des classes de CP-CE1 et CE2 de Moisenay parties au séjour « Préhistoire » du 17 au 21 mars 2025.

– **Samedi 5 avril 2025** : L'APE a organisé, à l'espace culturel, un après-midi carnavalesque et festif avec le spectacle « Pas d'omelette sans casser les œufs » pour sensibiliser à la cause environnementale. Les jeunes spectateurs ont pu ensuite profiter d'un goûter et d'une boum.

– La vente de chocolats va permettre de financer des dictionnaires offerts chaque année aux élèves de CM2 pour la fin de leur scolarité dans le RPI et leur entrée au collège.

– L'APE participe aux commémorations célébrées à Moisenay et à Saint Germain Laxis du 11 novembre et du 8 mai dans le souci de sensibiliser les enfants à ce devoir de mémoire.

Deux festivités très attendues pour terminer l'année en beauté :

– **Vendredi 20 juin** : La Boum des CM réunira les danseurs à partir de 19h à l'école de Saint-Germain-Laxis.

– **Samedi 28 juin** : la cour de l'école de Moisenay se parera de ballons et de stands pour accueillir les familles. Bienvenue à tous pour tester vos habiletés et gagner des lots. Nous vous attendons nombreux lors de notre après-midi festive proposée lors de la kermesse de fin d'année, organisée en collaboration avec l'équipe enseignante.

Au cours de cette année scolaire, l'APE s'est mobilisée et a reversé des bénéfices aux écoles de Moisenay et Saint-Germain-Laxis pour contribuer aux financements des différents projets pédagogiques et voyages scolaires proposés pour les différentes classes. Soucieuse d'offrir aux enfants et à leurs familles des occasions de tisser des liens entre eux mais aussi avec l'école et le SIRP, l'APE souhaite poursuivre avec le même dynamisme toutes ces actions l'année prochaine.

Plus que jamais, nous avons besoin de nouveaux membres actifs pour continuer à faire vivre cette belle association ! Parents de jeunes enfants des Écoles de Moisenay et de Saint-Germain-Laxis, rejoignez-nous pour faire perdurer ces agréables moments de partage dans un esprit de bienveillance et de solidarité.



Association des chasseurs de Moisenay



Tout d'abord la matinée bois propres, que nous organisons maintenant avec l'Association des Familles de Moisenay et la Municipalité. Cette matinée fut malheureusement un grand succès. Un grand succès car nous étions un peu plus de 40 courageux le dimanche 9 mars au matin, grands et petits. Malheureusement car cette action reste nécessaire pour ramasser les débris jetés dans la nature en quantité toujours trop importante.

Abordons ensuite LA grande question : les chasseurs tuent-ils trop ? En fait peut-être pas assez : en effet le grand gibier (chevreuils et sangliers sur notre territoire et les cerfs pas très loin) a vu ses effectifs augmenter de 100% à 400% en 20 ans selon les espèces ce qui occasionne des dégâts agricoles importants (30 millions d'euros par an au niveau national à la charge exclusive des chasseurs). Certains habitants de Moisenay découvrent de quels dégâts sont capables les sangliers qui se sont sédentarisés depuis deux ou trois ans sur la commune. Pour illustrer ce propos : sur la Seine et Marne cette année les surfaces agricoles détruites dépassent les 700 hectares (une augmentation de plus de 140 hectares depuis l'an passé).

Enfin un petit focus sur le chevreuil : sur notre territoire nous avons relevé un nombre significatif d'animaux morts, pour la plupart dans un état de grande maigreur. Sur presque l'ensemble des ruminants sauvages et sur une grande partie du territoire national il a été signalé de nombreux cas similaires. Des analyses sont en cours mais il semblerait que ce soit lié à une mauvaise alimentation et aux conditions climatiques, le grand excès d'humidité a privé ces animaux de leur nourriture habituelle. Bien entendu face à cette situation nous avons décidé de diminuer le nombre d'animaux prélevés.

Nous sommes présents lors de nombreuses manifestations organisées sur la commune, n'hésitez pas à venir nous voir nous serons ravis d'échanger et de vous expliquer pourquoi nous sommes un maillon essentiel pour préserver la biodiversité.

Vous pouvez nous contacter : Association des Chasseurs de Moisenay, Mairie de Moisenay, 77950 Moisenay



Amicale Sportive Moisenay - Basket

Cette saison 2024-2025 a encore été dynamique pour l'AS Moisenay, qui accueille joueuses et joueurs de tous âges, en adaptant chaque année ses équipes pour permettre à chacun de progresser et de profiter pleinement du basket. Le club compte cette année 117 licenciés répartis sur 9 équipes, grâce à l'implication précieuse de nos bénévoles :

- Les Vétérans : 14 joueurs coachés par Seb et Manu
- Les Séniors filles : 15 joueuses coachées par David
- Les U18F : 11 joueuses coachées par Rachel
- Les U17M : 13 joueurs coachés par Seb
- Les U15M : 11 joueurs coachés par Xavier
- Les U15F : 17 joueuses coachées par Sabrina et Frédéric
- L'entente U13 Maincy-Moisenay : 12 joueurs coachés par Romain à Maincy
- Les U11 mixtes : 16 jeunes joueurs encadrés par Flo et Octave
- Les U9 mixtes : 15 enfants entraînés par Élodie

Cette année une formation interne à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque a pu réunir en trois sessions 63 participants ; cela a permis à un plus grand nombre de participer à la tenue de la soixantaine de matchs à domicile de la saison.

Comme chaque année, plusieurs temps forts ont rythmé la saison :

- Le Noël du Basket, à Maincy, moment convivial pour les plus jeunes, qui ont pu jouer avec leurs parents,
- Le Loto annuel du Basket, qui a une nouvelle fois rencontré un beau succès,
- La sortie Pro A, qui a permis aux licenciés d'assister à une rencontre professionnelle.

La saison se clôturera par notre Assemblée Générale le 27 juin, suivie de la soirée de fin d'année le 28 juin.

Nous remercions encore tous nos bénévoles, qui œuvrent chaque semaine pour faire vivre le club. Leur engagement est essentiel à la dynamique et au bon fonctionnement de l'AS Moisenay.

Pour nous contacter : asmoisenay@gmail.com

Retrouvez-nous également sur Instagram : asmoisenay



Ecole Multisports de Moisenay



Une quatrième saison pleinement réussie pour l'école multisports avec l'accueil de 50 enfants nés de 2014 à 2020 répartis dans trois groupes le samedi matin :

- 9h-10h15 pour les enfants nés en 2019 et 2020
- 10h15-11h30 pour les enfants nés en 2017 et 2018
- 11h30-12h45 pour les enfants nés en 2014-2015-2016

Cette année, les enfants ont pu découvrir des activités sportives telles que l'athlétisme (lancer de vortex, course de haies, course de relais, parcours athlétiques, sauts...), le badminton, l'ultimate (sport collectif avec un frisbee), la course d'orientation et le vélo.

L'an prochain, notre éducateur sportif Anthony prévoit d'ailleurs d'ajouter une initiation au Handball pour enrichir encore l'offre de sports proposés aux enfants.



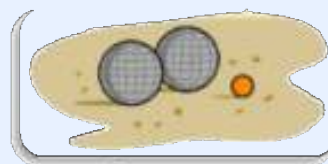
La saison 2024-2025 se terminera le Samedi 28 Juin avec la traditionnelle rencontre sportive parents/enfants ainsi que la remise des médailles.

Comme chaque année, nous tenons à remercier l'équipe municipale pour son soutien financier nous permettant d'acquérir du matériel sportif permettant aux enfants de s'épanouir chaque samedi matin. Et un grand merci aux parents et aux enfants pour leur confiance, c'est un vrai bonheur de vous retrouver chaque semaine.

Pour la saison 2025/2026, vous pouvez d'ores et déjà inscrire ou réinscrire votre enfant en nous contactant à l'adresse suivante : multisportsmoisenay@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Entente Bouliste de Moisenay



Familles de Moisenay



Les Familles de Moisenay : une année sous le signe du partage, de la solidarité... et de la bonne humeur !

L'association **Les Familles de Moisenay**, c'est avant tout un **état d'esprit chaleureux**, tourné vers l'**entraide**, le **partage**, et le **bien-être de tous**. Tout au long de l'année 2024, nous avons poursuivi notre engagement auprès des Moisieniens en proposant des informations sur les droits, ou tout simplement un coup de pouce ponctuel. Mais aussi... en partageant ensemble des moments conviviaux et fédérateurs.

Nos **soirées à thème** continuent de rencontrer un franc succès, notamment la désormais incontournable **soirée de la Saint-Patrick**, où l'ambiance festive et la salle

comble témoignent de l'enthousiasme des participants.

Malheureusement, la **2e édition d'Octobre Rose** n'a pu avoir lieu en raison des inondations – mais ce n'est que partie remise.

Le **Téléthon 2024** a été un moment fort de solidarité : **3 000 € récoltés**, contre 2 500 € en 2023. Une belle progression rendue possible par l'engagement sans faille des associations partenaires et de nos aînés – notamment lors de l'**épluchage de patates**, devenu un moment aussi attendu que symbolique. Un **immense merci** à : **L'Atelier des Tricopines, l'ASM**

Basket, l'Association des Chasseurs, l'UV77, la Retraite Heureuse et l'APE – votre mobilisation fait la différence !

En mai, s'est tenue la **2e édition du Salon du Bien-Être** à l'occasion de la fête des mères.

Côté familles, deux **soirées contées** ont enchanté petits et grands :

- le 5 avril avec « **La musique des contes** », le 29 novembre avec « **Contes divers** »



Ces soirées, animées avec talent par les **Conteurs de l'Acacia** – Annie, Christine et Michel ont su rassembler les générations et créer une vraie complicité entre parents, enfants et conteurs.

Nous adressons également nos **plus sincères remerciements** à tous les **bénévoles** qui font vivre l'association au fil des saisons. Un clin d'œil tout particulier à notre atelier **des Tricopines**, pour leur implication dans le Téléthon.

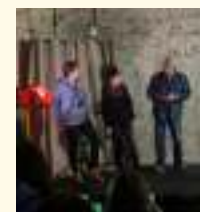
Enfin, l'association répond toujours **présente** pour soutenir les événements communaux ou associatifs, **Bois propres, Fête de la Musique, 14 juillet**, où nous assurons une petite restauration dans une ambiance joyeuse et détendue.

Vous avez des idées ? Des envies ? Ou juste un peu de temps à offrir ? Rejoignez-nous ! Nous serons ravis de vous rencontrer au **Forum des Associations en septembre prochain**.

D'ici là, **très bel été à toutes et à tous**, et encore **merci** à nos partenaires associatifs et à la **commune de Moisenay** pour leur précieux soutien tout au long de l'année.

Bel été à toutes et à tous !

Contact : famillesdemoisenay@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Générations de Moisenay



L'association Générations de Moisenay a poursuivi cette année ses actions en faveur du lien social à travers différentes activités culinaires, manuelles et culturelles.

Côte cuisine, plusieurs ateliers ont permis la réalisation de recettes traditionnelles :

- conserves de poulet au citron et de canard à l'orange,
- pâtés de campagne et moutarde à l'ancienne,
- savons avec des produits naturels.

L'association est également intervenue auprès de l'école de Moisenay. En octobre, les élèves ont



participé à un atelier de bouturage.

D'autres activités vont suivre :

- la fabrication de sténopés (appareils photo simples),
- une initiation à la photographie et au développement argentique,
- et la réalisation de cyanotypes (procédé photographique ancien donnant des images bleues de Prusse).

Un atelier de fabrication de lampes décorées de cyanotypes sur papier japonais a également été proposé aux adultes. Il a permis aux participants d'expérimenter une technique mêlant création artisanale et approche artistique.

Deux rendez-vous sont prévus cet été :

- un atelier photographique en argentique avec développement en chambre noire,
- et un atelier de mise en bocaux de coulis de tomate.

L'association reste ouverte à tous les habitants intéressés par ces temps d'échange et de découverte. "Générations de Moisenay" vous invite à partager ses activités.

Henri GAUD – Email : Generationsdemoisenay@gmail.com



Le Lien Mosenien

Retour sur la saison 2023/2024

167 adhérents regroupés autour de 10 activités : danse, karaté et sports de combat, yoga, badminton, Qi Gong, marche, poterie, atelier dessin et vannerie.

Cette année fut encore riche en **activités, manifestations** dédiés aux Moseniens et habitants des villages alentours qui profitent aussi du dynamisme de l'association. Toutes nos manifestations ont pu se tenir dans les conditions optimales.

Le **vide-greniers** de septembre a attiré de nombreux visiteurs. En décembre, le **marché de Noël** a séduit petits et grands, avec un flashmob et des contes très applaudis.

Cette année, nous avons reconduit **À Brie Cyclette** avec succès malgré la météo. Une nouveauté s'est ajoutée à notre calendrier : la **soirée années 80**, entre musique, costumes et repas convivial.

Les **puces des couturières**, en mars, ont rassemblé de nombreux passionnés de couture et de loisirs créatifs.

Le **tournoi de badminton** a réuni sportifs et amateurs dans une ambiance à la fois amicale et compétitive.

Enfin, le **gala de danse** de fin d'année en juin a offert une belle clôture à nos activités, mélangeant sons, lumières et pas de danse bien répétés de nos danseurs/euses.



Nous contacter :

Adresse mail : lelienmosenien@fdfr77.org

Nous suivre : Page facebook : <https://facebook.com/lelienmosenien/>

Site Internet : <https://fdfr77.org/site/moisenay/>

VIE ASSOCIATIVE



La Retraite Heureuse

Vous êtes à la retraite ou en âge de l'être, habitants de la commune de Moisenay ou des villages environnants...

Nous vous proposons des rencontres conviviales et un ensemble d'activités où chaque adhérent s'implique en fonction de ses goûts personnels.

Nos actions permettent le maintien du lien social à l'issue de ces rencontres.

Venez nous rejoindre pour :

Se retrouver tous les jeudis après midi de 14h à 18h, Salle Bleu, pour jouer (cartes, scrabble, Rummikub...) ou simplement « papoter » autour d'un goûter .

Se rassembler tous les 3^{ème} jeudi du mois autour d'un repas convivial, concocté par notre chef à domicile « Ô Poêlon »

Se balader le vendredi matin avec Les Balades Heureuses, le long des chemins, au rythme des saisons tout en papotant.

Se mettre en forme, avec nos séances d'Activités Physiques Adaptées, salle Verte les mardis matin de 11h à 12h.

Echanger vos idées, vos boutures à notre Bourse aux plantes et accessoires de jardin

S'amuser avec nos soirées à thème (Pizza carnaval, soupe à L'oignon ...) et notre Loto

Participer aux sorties en groupe :

En covoiturage pour les soirées ou après- midi théâtre à l'Escale à MELUN ou comédies musicales Le Mas du Mée s/Seine

En bus grand tourisme pour les sorties à la journée.

Participer aux diverses manifestations concernant la vie communale

Nos projets futurs :

Un loto sera organisé le 9 Novembre 2025

Notre repas de Noël le 18 décembre 2025

Nos prévisions de sorties concernant :

- Une journée à la mer » en septembre.
- Spectacle musical « Les demoiselles de Rochefort » au LIDO Paris en novembre

Si vous souhaitez participer à nos activités... contactez-nous !

Par mail : rh.moisenay@gmail.com ou venez nous voir au forum des associations.



Les balades heureuses



11-2024 Soupe à l'oignon



04-2025 Palais des congrès



12-2024 Spectacle "A Paris"
au Mée s/Seine



01-2025 Joséphine Baker au
Mée s/Seine



03-2025 Pizza Carnaval

En Rythme et Ancoeur



Envie de faire de la musique ? L'association En Rythme et Ancoeur, association musicale de Moisenay, propose des cours de musique, accessibles à tous, quel que soit l'âge, le niveau ou le style musical souhaité. Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, amateur de classique, de jazz, de rock, de musiques actuelles, électroniques ou traditionnelles, nos cours vous accompagnent dans votre progression.

Pour cette saison 2024-2025, L'association "En Rythme et Ancoeur" a rassemblé 23 élèves pour des cours de guitare, piano, batterie, MAO (musique assistée par ordinateur), et des cours découverte d'instruments (parfaits pour les débutants). Tous les styles et tous les niveaux y trouvent leur place.

Nos objectifs :

- Favoriser l'accès à la pratique musicale pour tous.
- Encourager l'expression artistique à travers tous les styles.
- Créer une dynamique de groupe par des ateliers collectifs et concerts.

Les Temps Forts de cette saison :

- Concerts sur les marchés de Noël de Maincy et Moisenay, avec l'ensemble multi-instruments enfants/ados.
- Fêtes de la musique à Maincy (20 juin) et Moisenay (21 juin) avec l'ensemble multi-instruments enfants, l'ensemble ados et l'ensemble adultes.

La musique vous tente ? Rejoignez-nous dès la rentrée prochaine !

Pour toute information ou inscription : erea.moisenay@gmail.com ou 06 62 48 89 69.

Nous serons aussi présents au forum des associations de Moisenay début septembre 2025.

UV77



Cette année 2025 marque un tournant pour l'UV77 Moisenay, nous avons décidé de moderniser nos couleurs, en effet notre maillot que nous portons fièrement sur les routes de Seine et Marne depuis la création du club en 1994 avait besoin de renouvellement. Tout en gardant nos couleurs, le bleu et le rose, le nouveau maillot aura un design plus actuel.

Depuis cette année l'UV77 compte dans ses rangs 2 animateurs diplômés dans l'encadrement des jeunes. Désormais nous pouvons accueillir sous conditions les jeunes cyclistes à partir de 14 ans.

Nous sommes toujours très présents lors des randonnées organisées en Seine et Marne comme par exemple à Mormant le 18 mai avec 14 participants.



Nous vous rappelons que nous vous attendons le 31 août lors de la Mosenienne où nous vous proposerons divers parcours routiers allant de 25 à 130km et avec l'inscription gratuite pour tous les Moseniens.

Emeric Patat

Les manifestations communales

La commune organise tout au long de l'année des événements, parfois en partenariat avec les associations : la chasse aux oeufs de Pâques, la fête de la musique, la fête des associations, les feux de la St Jean, le 14 juillet, le forum des associations, le Salon d'Automne, le Noël des enfants, la matinée Bois propres. Des représentations de théâtre ou de danse, des soirées à thème ou des concerts sont également programmés tout au long de l'année.



TOURNOI SPORTIF - Juillet 2024



REPAS PARTAGE - Juillet 2024

FÊTE NATIONALE
Juillet 2024



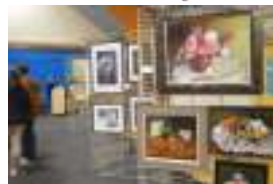
JEUX Juillet 2024



VIE ASSOCIATIVE




**SALON
d'AUTOMNE
2025**



NOËL 2024



**CHASSE AUX
OEUFs 2025**



LES COMMEMORATIONS



11 NOVEMBRE 2024



8 MAI 2025

Les prochaines manifestations communales

21 juin : fête la musique - fête des associations - feux de la St Jean

13 juillet : fête nationale

Et après les vacances d'été :

Septembre : forum des associations, journée du patrimoine

Novembre : salon d'automne

Décembre : Noël des enfants

Cet agenda n'est pas exhaustif : les représentations théâtrales vous seront communiquées par affichage et flyers, les manifestations des associations seront annoncées par chaque organisateur.

ÉTAT CIVIL - URBANISME - ENTREPRISES - TOURISME

L'ETAT CIVIL DE MOISENAY

Au cours de l'année 2024 Moisenay a recensé :

- 9 naissances
- 1 reconnaissance
- 8 mariages
- 2 PACS
- 1 baptême civil



QUELQUES CHIFFRES DU SERVICE URBANISME

En 2024, le service urbanisme a instruit : 49 déclarations préalables de travaux, 1 déclaration préalable de lotissement. Il a délivré 10 permis de construire et 1 certificat d'urbanisme.

NOUVEAUX HABITANTS

12 nouvelles familles se sont installées à Moisenay en 2024



ECONOMIE & TOURISME

Les entreprises Moseniennes ainsi que les gîtes touristique sont répertoriés sur le site internet de la mairie.

Pour toute modification, ajout, suppression, vous pouvez transmettre votre demande par mail à la mairie.

CAMION PIZZAS - JJ PIZZA

Tous les jeudis soirs
Place de l'Eglise



LES COMMERCES

CAFE - RESTAURANT :

Le BAR DES AMIS - 15 rue de l'école



BOULANGERIE - PATISSERIE

AUX SAVEURS DE MOISENAY
Place de l'Eglise



PAROLE DES GROUPES

Liste Ensemble nous sommes Moisenay - Groupe majoritaire

Moisenay avance avec vous



Depuis notre élection, notre équipe s'est engagée à faire de Moisenay un village dynamique, solidaire et respectueux de son patrimoine. Nous avons tenu parole.

Le retour d'une boulangerie dans le village, après des mois de travail discret mais déterminé, est une belle réussite collective. Grâce à la mobilisation de la mairie et à un partenariat local solide, ce service de proximité tant attendu a enfin vu le jour. C'est plus qu'un commerce : un lieu de vie, un repère quotidien, un trait d'union entre les habitants.

Notre action ne s'arrête pas là. Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit son accompagnement des plus fragiles et des personnes isolées. Avec les fortes chaleurs annoncées cet été, soyons vigilants les uns envers les autres. N'hésitez pas à nous alerter si vous repérez une personne en difficulté.

Sur le plan de l'animation, les rendez-vous festifs comme le Salon d'Automne, les concerts, le marché de Noël ou la fête des associations continuent de rassembler toutes les générations. Autant d'occasions de tisser du lien et de cultiver l'esprit de village qui nous est cher.

Nous avons également poursuivi l'entretien du patrimoine : lancement du projet de restauration de l'église, valorisation des sentiers et des espaces naturels, et entretien rigoureux des lieux publics... le tout dans le respect d'un budget à nouveau voté à la majorité.

Soutien aux associations locales, transition énergétique, proximité au quotidien : notre engagement est concret.

À ceux qui critiquent sans construire, nous répondons par l'action. Moisenay avance, et nous restons à votre écoute.

Ensemble, continuons à faire de Moisenay un village où il fait bon vivre.

Bel été à toutes et à tous !

PAROLE DES GROUPES

Anthony BRIHI

Marie MAUGERE - Liste MOISENAY CONSTRUISONS DEMAIN

Chères Moséniennes, chers Moséniens,

Ce bulletin municipal est le dernier de ce mandat. En tant qu'élus, nous sommes restés fidèles à notre engagement : vous informer sur les décisions prises en nous appuyant sur les sources officielles. Vous pouvez venir à notre rencontre pour obtenir des informations fiables et échanger avec nous sur les enjeux à venir pour notre commune.

Dépenses publiques : manque de discernement

Au dernier conseil municipal, plusieurs dépenses ont été votées dans la continuité du projet « boulangerie et petite épicerie »:

- 85 842 € pour une halle destinée à un marché alimentaire : sans étude de rentabilité préalable,
- 44 336 € pour des sanitaires publics, implantés devant l'église,
- 109 098 € pour des travaux de voirie autour de la boulangerie, non prévus initialement.

Ces projets seront peut-être subventionnés, mais cela reste l'argent du contribuable, c'est le votre.

- Il s'agit d'argent public : son utilisation impose des choix réfléchis et une gestion responsable.

Pendant ce temps, des besoins essentiels restent en attente.

- nos routes se dégradent,
- les terrains du complexe sportif sont devenus dangereux,
- les locaux de l'école nécessitent des travaux d'entretien indispensables,
- et l'église dont l'état se détériore d'année en année, aurait mérité une attention prioritaire dès le début du mandat, d'autant que des démarches avaient déjà été engagées par l'équipe précédente.

Face à ces urgences visibles, est-il vraiment judicieux d'engager 240 000 € pour une halle de marché ou des aménagements autour d'une boulangerie ?

Dans un contexte budgétaire tendu, ces choix soulèvent une question simple, mais essentielle :

- La majorité répond-elle aux vraies priorités des Moséniens ?

Fin de mandat : des choix précipités, sans concertation

Pourquoi lancer une étude sur la circulation et le stationnement la dernière année du mandat ?

Ces sujets majeurs, coûteux à traiter, auraient dû être analysés en début de mandat. Cela aurait permis de programmer des solutions concrètes et d'anticiper des investissements pluriannuels, en particulier sur la voirie, dont les coûts sont lourds pour notre commune.

- Attendre la fin du mandat pour agir, c'est retarder les solutions dont notre commune a vraiment besoin !

Les habitants ont-ils été consultés avant la validation de ces choix et investissements ?

Ou s'agit-il d'imposer des décisions sans la moindre concertation, en contradiction avec les promesses de 2020 ?

À l'époque, la majorité affirmait : « Vous êtes les meilleurs experts. Il faut que chacun puisse être écouté et consulté... »

- Cinq ans plus tard, force est de constater que cette promesse est restée lettre morte.

Protection de l'environnement : engagements non tenus

La majorité a été interrogée sur l'abattage massif de centaines d'arbres aux abords du Ru d'Ancœur, dans une zone boisée classée et protégée par décret. Elle a répondu qu'il s'agissait de travaux de sécurité et d'enlèvement d'arbres dangereux ou morts ne nécessitant pas d'autorisation formelle et que la nature des terrains concernés n'avait pas été modifiée.

La majorité affirme que les travaux ont été faits hors période de nidification, débutant selon elle au 15 avril, alors que la préfecture la fixe du 15 mars au 15 août.

Lorsque nous regardons le site avant et après, il y a eu clairement un défrichement total de la zone. Sur plusieurs centaines de mètres carrés, il n'y a plus aucun arbre. Ce constat nous inquiète quant à la volonté de la commune de protéger durablement nos espaces naturels.

- Nous sommes tristes pour notre village, est-ce le cadre de vie que la majorité projette pour Moisenay ?

Nous assumons notre rôle d'élus avec indépendance, sans opposition de principe, mais sans complaisance non plus.

Nous interrogeons, questionnons, proposons, toujours dans le respect des institutions et avec le souci constant de vous informer objectivement. Nous continuerons à défendre des choix utiles, cohérents et guidés par l'intérêt général de notre commune.

Vos conseillers

URGENCES - SOS

URGENCES

S.A.M.U : 15

Service des Pompiers : 18

Gendarmerie-Police : 17

Urgences par téléphone portable (européen) : 112

GENDARMERIE

1 rue du 26 Août 1944

77820 le Châtelet-en-Brie

01 60 69 40 16

GUEPES - FRELONS

ABC Guêpes

43 allée de la Comtesse d'Aulnoy

77820 le Châtelet-en-Brie

06 31 26 63 84

Médecine d'urgence

SOS Médecins : 0 820 56 03 33

Médecins d'Urgence 77 : 08 25 74 77 37

Fuite de canalisation d'eau

(7j/7 - 24h/24)

09 69 36 86 24

AQUALTER

02 37 88 08 07

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

INFORMATIONS UTILES DE MOISENAY

Horaires de la mairie



Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

9h-12h & 16h-18h

Samedi

9h-12h

FERMETURE le mardi

Horaires de l'agence postale



Lundi, vendredi, samedi

9h-12h

Mercredi

9h-11h & 16h-18h

Jeudi

9h-11h

FERMETURE le mardi

Paroisse de Moisenay

01 60 66 98 14

LE BRUIT

**Horaires pour l'utilisation des outillages bruyants
(bricolage, jardinage) :**

Jours ouvrés : 8 h à 12 h - 14 h à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h

NOUS CONTACTER

Rue de la boucle

77950, Moisenay

01 64 81 21 00 / mairie@moisenay.fr

Site Internet : mairie-moisenay.com

Facebook : Commune de Moisenay / Instagram : @commune_de_moisenay

LES DECHETS

Pour ne pas encombrer les trottoirs, les poubelles doivent être sorties la veille au soir ou le matin.

Déchets Ménagers* :

(*) sauf

Rues de l'Acacia,
de la Fontaine Minard,
du Mont, du Parc,

Cour Gausson, Impasse du Pleux

Jeudi

Vendredi

Emballages (bac jaune) :

Mercredi

Benne à déchets verts : Du 15 mars au 15 décembre

